

**ATTESTATION DE DELIVRANCE
DE L'INFORMATION
DU CONJOINT COMMUN EN BIENS
(Article R.123-121-1 du Code de commerce)**

Je soussigné **Monsieur Julien DA SILVA** déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du Code de commerce, avoir informé mon conjoint, Madame Amélia GUIDO, avec laquelle je me suis marié sans contrat de mariage sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur les biens communs.

Fait à : Signé le 10-07-2024
Le :

Signature :

Julien DA SILVA

✓ Certified by  yousign

Rappel de l'article R.123-121-1 du Code de commerce : "Sous sa responsabilité, la personne physique dépose dans les formes prévues à l'article R.123-102, lors de sa demande d'immatriculation, une attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint commun en biens sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs, établie conformément à un modèle défini par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice."